

Engagez-vous en devenant membre d'ARPEDAC!

Créée en 2009, **ARPEDAC** (Association pour la Recherche et la Promotion de l'Energie Durable en Afrique Centrale) accompagne les institutions, municipalités, les ONGs, entreprises privées et entreprises du tertiaire public et les filières émergentes en matière de maîtrise d'énergie, d'économie d'énergie, d'efficacité énergétique, de promotion des énergies renouvelables, de protection de l'environnement et de mise en pratique du développement durable.

- Vous souhaitez AMELIORER LE TERRITOIRE POUR REDUIRE LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES ET GAGNER DE NOUVEAUX MARCHES?
- Se doter d'outils de planification et d'aménagement intégrant les enjeux de développement durable et de performance énergétique.

ARPEDAC est faite pour vous !

ARPEDAC va vous accompagner et vous montrer Comment faire de l'urbanisme : un levier fondamental dans la transition énergétique.

Cet accompagnement vous permet de mettre en place des villes et des villages plus denses à travers :

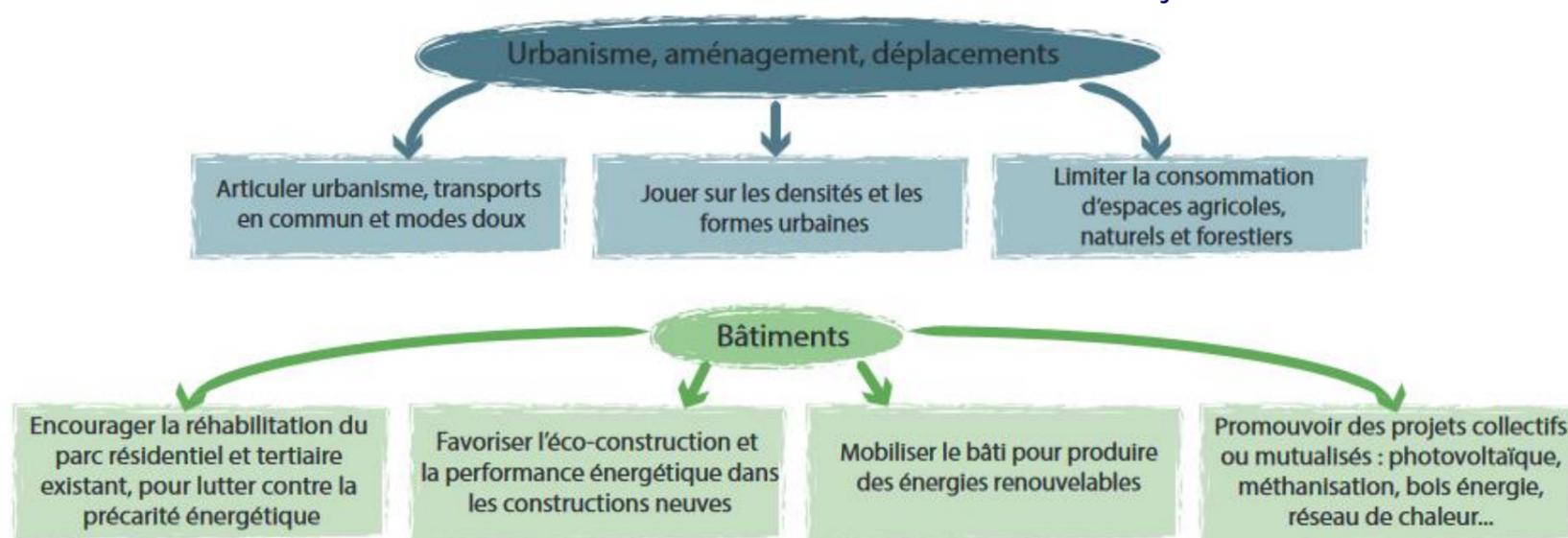
- **la mixité fonctionnelle** : faire varier les densités de la ville et des quartiers : proximité/liasons des différents secteurs d'un territoire.
- **la rentabilité économique** des réseaux et équipements (transports en commun, réseaux de chaleur...) et réduction de la dépendance à la voiture ;
- **la compacité du bâti** (efficacité énergétique du logement collectif et individuel groupé, mutualisation des systèmes de chauffage) ;
- **la convivialité des espaces publics** (aménagement, vitalité des commerces, marchés,...)

Vous aurez des outils très performants pour :

- maîtriser la forme urbaine ;
- protéger des éléments du paysage ;
- garantir une mixité fonctionnelle et sociale ;
- imposer aux constructeurs des prescriptions respectueuses de l'environnement.

"Comment le faire?"

Devenez membre d'**ARPEDAC** qui va vous accompagner en mettant à votre disposition plusieurs outils vous permettant de réaliser vos objectifs



Les principales actions pour votre accompagnement :

Une démarche en trois volets complémentaires est à mettre en place de façon progressive et coordonnée :

1/La sobriété énergétique: consommer moins d'énergie, réduire les gaspillages (extinction des éclairages inutiles, limitation des climatisations...) limiter les déplacements en véhicule individuel (covoiturage, marche, pistes cyclables etc.

2/L'efficacité énergétique: consommer mieux l'énergie, isoler les bâtiments, optimiser les rendements des équipements (transports en commun, chaudières collectives...);